

# PREMIÈRES INFORMATIONS

## LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE dans les établissements de 50 salariés et plus AU QUATRIÈME TRIMESTRE 1993

### RÉSULTATS PROVISOIRES

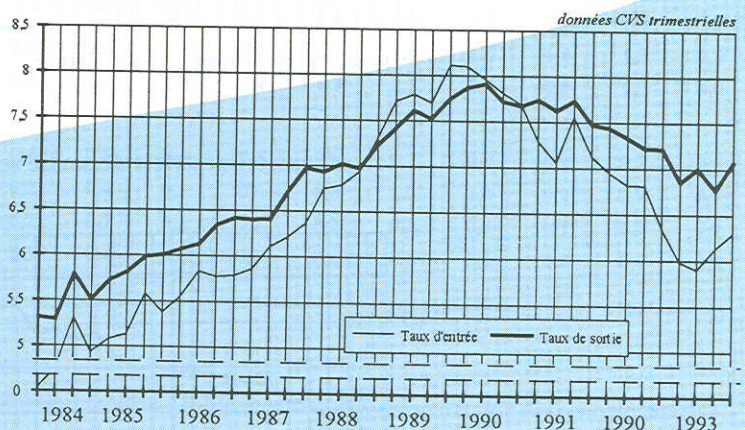
**Une évolution de l'emploi sensiblement meilleure que sur le premier semestre, mais un peu plus dégradée qu'au trimestre précédent**

Au cours du quatrième trimestre 1993, le taux d'entrée (1) dans les établissements de 50 salariés et plus atteint 6,3% (en données corrigées des variations saisonnières), en hausse de 0,2 point par rapport au trimestre précédent tandis que le taux de sortie augmente de 0,3 point par rapport à ce même trimestre.

La situation de l'emploi s'est améliorée dans l'industrie, et surtout le bâtiment, mais dans le secteur tertiaire les entrées accusent une légère baisse, tandis que les départs sont plus fréquents, notamment pour fin de contrat à durée déterminée.

(1) Le taux d'entrée (resp. taux de sortie) est le rapport entre le nombre d'entrées (resp. sorties) observées durant le trimestre et l'effectif salarié de début de trimestre multiplié par 100.

Mouvements de main-d'oeuvre janvier 1984-décembre 1993



## Arrêt de la baisse des recrutements sur contrat à durée indéterminée

Comme au trimestre précédent, la progression des taux d'entrée provient de la hausse des recrutements sur CDD (contrat à durée déterminée) : 4,6 % des effectifs salariés après 4,4 % au troisième trimestre de 1993. Cette hausse est imputable en particulier aux établissements de l'industrie.

Les taux d'embauche sur contrat à durée indéterminée, en diminution depuis plus de 3 ans, semblent se stabiliser.

## Ralentiement des départs pour cause de licenciement économique

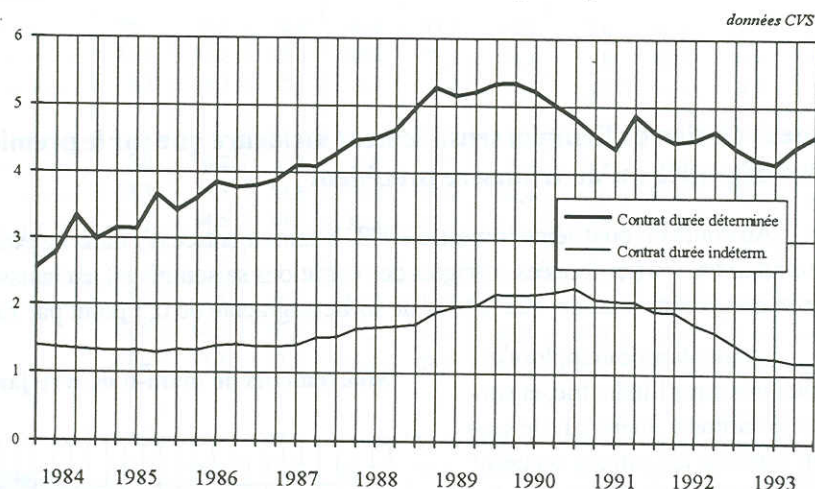
Les sorties des établissements pour fin de CDD sont relativement plus nombreuses qu'au cours des trimestres précédents : cette hausse des taux de sortie est imputable essentiellement au secteur tertiaire, et relève sans doute d'un phénomène de compensation par rapport au trimestre précédent.

Le volume des démissions reste beaucoup plus faible qu'en 1991 ou 1992, mais le recours à des licenciements économiques paraît moins fréquent, en particulier dans le bâtiment.

Les mouvements enregistrés au cours de ce trimestre dans les établissements de 50 salariés et plus se soldent par une diminution des effectifs salariés de 0,8 % (après -0,6 % au trimestre précédent), alors que l'emploi aurait baissé de 0,2% dans l'ensemble des établissements des secteurs marchands non agricoles comme au trimestre précédent. Ceci résulte d'un ralentissement de la baisse des effectifs salariés dans l'industrie et le bâtiment, et d'une diminution dans le secteur tertiaire où les effectifs étaient restés stables au troisième trimestre.

Brigitte BELLOC

### Taux trimestriels d'entrée selon les principaux motifs



### Taux trimestriels de sortie selon les principaux motifs

